

La Cerlanque



1993

N°10

S O M M A I R E

Editorial	p. 3
Horaires permanences	p. 5
Revue de presse en images	p. 6 à 15
Etat Civil	p. 16 à 19
Budget Communal	p. 20 à 21
Travaux	p. 22
Syndicat d'Eau	p. 23
Le compostage	p. 24
Souvenir d'Antan (M. AUVRAY)	p. 28
Famille MARTIN	p. 32 à 33
Gymnastique Féminine	p. 35
Loisirs peinture	p. 37
Le Club des Aînés	p. 40
Le Club de Foot	p. 43
Le Club de Tennis	p. 46
Section Danse	p. 48
Amicale Anciens Elèves	p. 52
La Boule Cerlanguaise	p. 54
Judo Club	p. 56
Les Sociétés Musicales dans notre Canton	p. 60

LISTE DES MAIRES

1872 - 1873	Jules HAMEL
1873 - 1881	Louis Alexandre COTE
1881 - 1892	Pierre LAURENTHEQUET
1892 - 1897	Adolphe DESHAYS
1897 - 1900	Pierre CROCHEMORE
1900 - 1903	Pierre CARPENTIER
1903 - 1904	Benjamin DUMENIL
1904 - 1919	Paul POUCHIN
1919 - 1927	Emile ROQUIGNY
1927 - 1933	Emile HAQUET
1933 - 1944	Léon HAUGUEL
OCT 1944	Adrien PERRIN
JANV 1945	Président Délégation Municipale
MAI 1945	Adrien PERRIN
MAI 1945 - 1947	René ROQUIGNY
1947 - 1959	Léon HAUGUEL
1959 - 1977	Léon GODEFROY
1977 - 1983	Michel GUICHETEAU
1983 - 1992	Didier MARTIN
1992 -	Nadine COTE

Les registres de la Mairie ont fait ressortir que Alexandre COTE fut Maire de 1873 à 1881 et que Ursin COTE né en 1816, garde-champêtre est en ligne directe avec Jean-Pierre COTE, époux de Nadine.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 5 septembre 1992 a été, pour moi, un jour très important. En effet, comme vous le savez, pour des raisons professionnelles, Didier MARTIN a dû quitter la Normandie, de ce fait il a démissionné de son mandat de Maire. La majorité des conseillers municipaux m'a donc confié cette tâche que j'ai acceptée.

C'est en 1977 que j'ai commencé à m'intéresser à la vie de la commune. En 1992, devenue plus disponible, j'envisage de poursuivre le travail déjà commencé et de lancer les projets retenus, avec le même esprit d'équipe qui existe depuis plusieurs années.

Outre les réalisations de 1992, comme l'aménagement de la place du village ou encore l'acquisition de la boulangerie, vous trouverez dans ce bulletin un mot du projet des 12 logements locatifs, du transfert du restaurant scolaire au groupe I, des informations utiles et pratiques pour tous.

J'espère que la lecture de ce bulletin sera un moment agréable pour vous.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs voeux pour l'année 1993, qu'elle vous apporte santé et joie de vivre.

Nadine COTE

LE CONSEIL MUNICIPAL



ELECTION du 5 septembre

de gauche à droite

en haut : D. LEMESNAGER - J.P GAUTIER - D. MARTIN -
F. AUBRY - P. VIEVARD - G. HAUGUEL - D. HENRY
E. DEBRAY

en bas : F. HAUZAY - N. COTE - M. L'HERYENAT - J.P BREAR
L. LEGOY - D. RENAULT - C. ROUSSEL.

P E R M A N E N C E S

SECRETARIAT DE LA MAIRIE :

Tél : 35.20.50.56

Fax : 35.55.06.51

- Mardi de : 10 H à 12 H
- Mercredi de : 10 H à 12 H
- Jeudi de : 15 H à 19 H

MADAME LE MAIRE :

- Jeudi de 17 H à 19 H
et sur Rendez-vous

ADJOINTS :

- Mardi de : 10 H à 12 H : Mme L'HERYENAT
- Mercredi de : 10 H à 12 H : M. VIEVARD
- Jeudi de : 17 H à 19 H : M. HAUGUEL ou
M. AUBRY

SYNDICAT D'EAU :

- Lundi de : 14 H à 18 H
- Jeudi de : 14 H à 18 H

Président : M. Jules LECLERC

Vice-Président : M. Georges HAUGUEL

VŒUX COMMUNAUX

Monsieur Didier MARTIN, entouré des adjoints **recevait** les responsables administratifs, les responsables associatifs, **le** personnel communal, adressant ses meilleurs voeux pour 1992 **et** profitant de cette occasion pour remercier toutes et tous **de** leur dévouement à la commune.



ET RETROSPECTIVE

Comment ne pas faire un court retour sur cette fin d'année 1991 avec la récente traversée du village par la flamme olympique !

Nathalie QUITARD, l'une des jeunes porteuses s'était aimablement rendue à la salle polyvalente sur notre demande et Hervé VASSE lui remettait la médaille de La Cerlangue.



La factrice s'en va !



Avant la présentation des vœux de l'équipe municipale, M. Didier MARTIN, Maire, avait tenu à profiter de l'occasion pour remercier Mme Micheline LEBERTIER, au nom de toute la population.

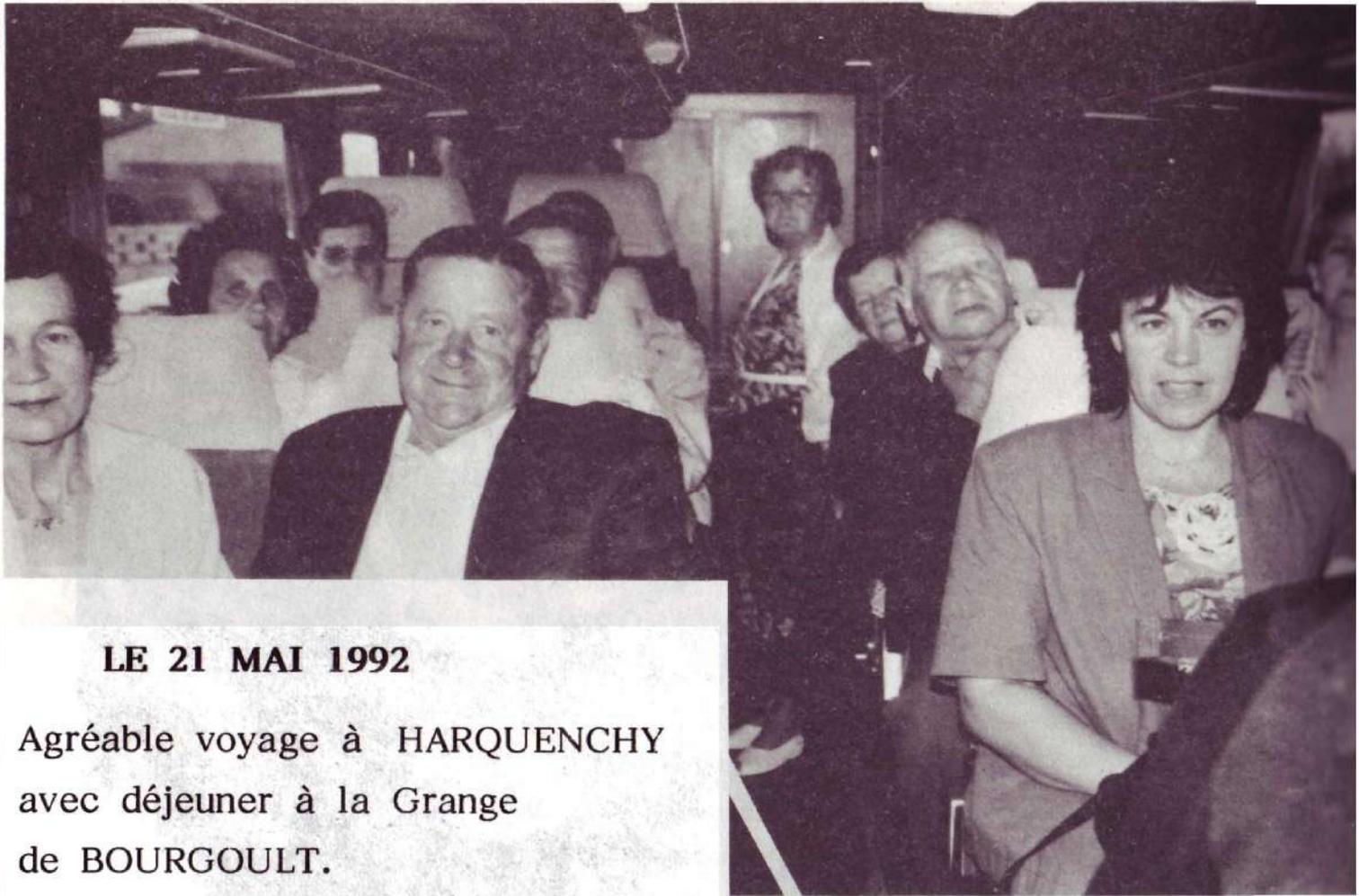
Assurant la distribution du courrier dans le village depuis treize ans, la factrice s'en va, laissant derrière elle le souvenir d'une personne souriante et aimable, dont la prévenance et la gentillesse étaient fort appréciées de tous.

Composition florale et cadeau devaient marquer ce départ, au cours d'une courte mais sympathique manifestation empreinte de cordialité.

LE HAVRE PRESSE

Bienvenue à Madame SOURDAIN Jocelyne, notre nouvelle factrice.

LE VOYAGE DES ANCIENS



LE 21 MAI 1992

Agréable voyage à HARQUENCHY
avec déjeuner à la Grange
de BOURGOULT.

INFORMATION : Prochain voyage le
12 MAI 1993





Joli spectacle, à l'occasion de la Fête des Mères, très applaudi par l'assistance nombreuse. La municipalité remercie vivement les enseignantes et les assistantes maternelles pour le travail que demande un spectacle aussi bien mené, gai et varié.



A LA

M

A

T

E

R
N
E
L
L
E



JUIN 92

"BON MISTRAL" à M. Didier MARTIN



LE 1er AOUT

Amicale et émouvante réception organisée en l'honneur de Didier et Josette MARTIN.

En la circonstance François AUBRY s'exprimait au nom du Conseil et remerciait M. le Maire de la bonne image qu'il a su donner de la Commune, résumant le travail effectué depuis 10 ans dans une ambiance amicale et un esprit d'équipe apprécié de ses collègues.

L' ELECTION DU MAIRE



Monsieur MARTIN entouré des 14 conseillers, préside en tant que Maire la dernière séance du Conseil Municipal.

LE 5 SEPTEMBRE 1992

Madame Nadine COTÉ,

élue maire



Bienvenue Madame le Maire



RENTRÉE 92/93



MEDAILLE DU TRAVAIL



LE 11 NOVEMBRE 1992

Cérémonie du souvenir suivie d'un vin d'honneur au cours duquel Madame COTE a remis la médaille du travail, échelon Argent et Vermeil à Monsieur LEMIEUX Roger (R.N.U.R.)

NAISSANCES

- 20 JANVIER** : MOREAU Gwendoline
14 FEVRIER : MANCEL Mathieu
24 FEVRIER : QUEMPEL Guillaume
05 MARS : HENRY Léna
28 MAI : VANDENBROUCKE Clémence
09 JUIN : DRONY Céline
17 AOUT : GABARD Gaël
03 SEPTEMBRE : DUBOIS Alexandre
22 SEPTEMBRE : BINAY Frédéric
25 OCTOBRE : DUMESNIL Agathe

DECES

- 16 FEVRIER** : Alice GODEFROY Veuve COLLAS
26 MARS : Marie VISSE Veuve RIARD
19 JUIN : Gérard MARIN
16 SEPTEMBRE : Jeanne GERARD épouse VIGER
25 NOVEMBRE : Alexandre DUBOIS



MARIAGES

- 25 AVRIL** : Christophe MOUQUET et Sophie BOUDIN
02 MAI : Hervé DUTOT et Carole QUILAN
28 MAI : Alan BRYANT et Mary-Chrystin BRIERE
05 SEPTEMBRE : Patrick DENISE et Sophie HAUGUEL
26 SEPTEMBRE : Pierre BRESSY et Agnès BERNAGE
12 DECEMBRE : Marc PANCHOUT et Pierrette LEROY

PUBLICATIONS DE MARIAGE

- Yvon COLLARD et Sophie QUENOT
- Grégoire COTARD et Marie-Pierre BRULIN
- Philippe DUQUENOY et Marie-Hélène DEMEILLIERS

NOCES D'OR

- 12 DECEMBRE** : Marcel BEAUVAIS et Alberte MORAND

Mariage : Mary-Christin et Alan

Tâche délicate pour M. Didier Martin, maire de La Cerlangue, qui célébrait en polyglotte le mariage de Mary-Christin Brière, la secrétaire du maire du village et de Alan Bryant, animateur de profession. Le futur époux étant né à Leeds, en Grande-Bretagne et des membres de sa famille anglaise — dont ses parents, s'étant déplacés en France pour la circonstance, M. le Maire eut l'élégance de prononcer son allocution, la lecture traditionnelle des articles du code civil, dans les deux langues. L'accent

anglais de l'officier d'état civil eut, semble-t-il de don de faire sourire les hôtes d'outre-Manche et de faire passer un bon moment aux quatre adjoints présents : Mmes Côté et l'Heryenat, MM. Aubry et Vievard.

Née à Arnage dans la Sarthe, Mary-Christin exerce depuis plusieurs années à La Cerlangue et la foule se pressant au vin d'honneur dans la salle polyvalente démontrait que sa gentillesse coutumière est appréciée dans la commune.

Quant à la lecture de l'acte, elle fut faite — en



français uniquement — par Mlle Nathalie Tinel, secrétaire adjointe, les témoins de cette union franco-anglaise étant MM. Philippe Brière et Jim Brierly, frères des deux nouveaux époux.

LE HAVRE PRESSE

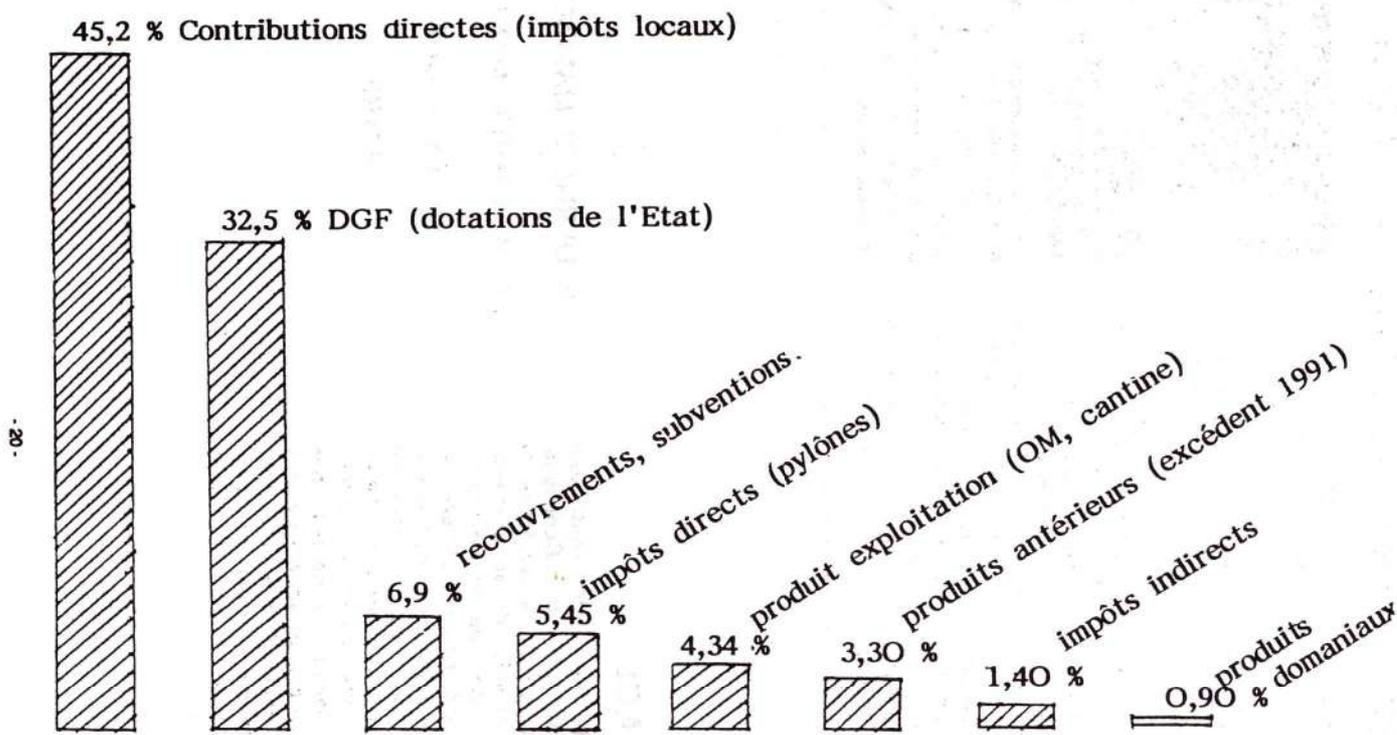
□ MARIAGE

Petit tour de force réalisé l'autre jour par Didier Martin, maire de La Cerlangue. Il célébrait l'union de sa secrétaire de mairie avec un sujet de sa gracieuse majesté. En présence de ses parents qui s'étaient tout spécialement déplacés de Leeds sans pour autant se faire accompagner de Cantona, l'heureux époux fut tout étonné d'entendre l'officier de l'état-civil s'exprimer aussi en anglais. Certes, de mauvaises langues prétendent que l'accent n'y était pas. Je voudrais vous y voir, vous... N'empêche que ça fait tout drôle de s'entendre dire par les concitoyens de M. Major : « *Merci M. le Maire. Merci M. Martine...* »

INDISCRETIONS DE
GERARD COUVEZ

LE DERNIER MARIAGE
DE M. DIDIER MARTIN
EN TANT QUE
MAIRE

FONCTIONNEMENT : RECETTES 2 883 457 F

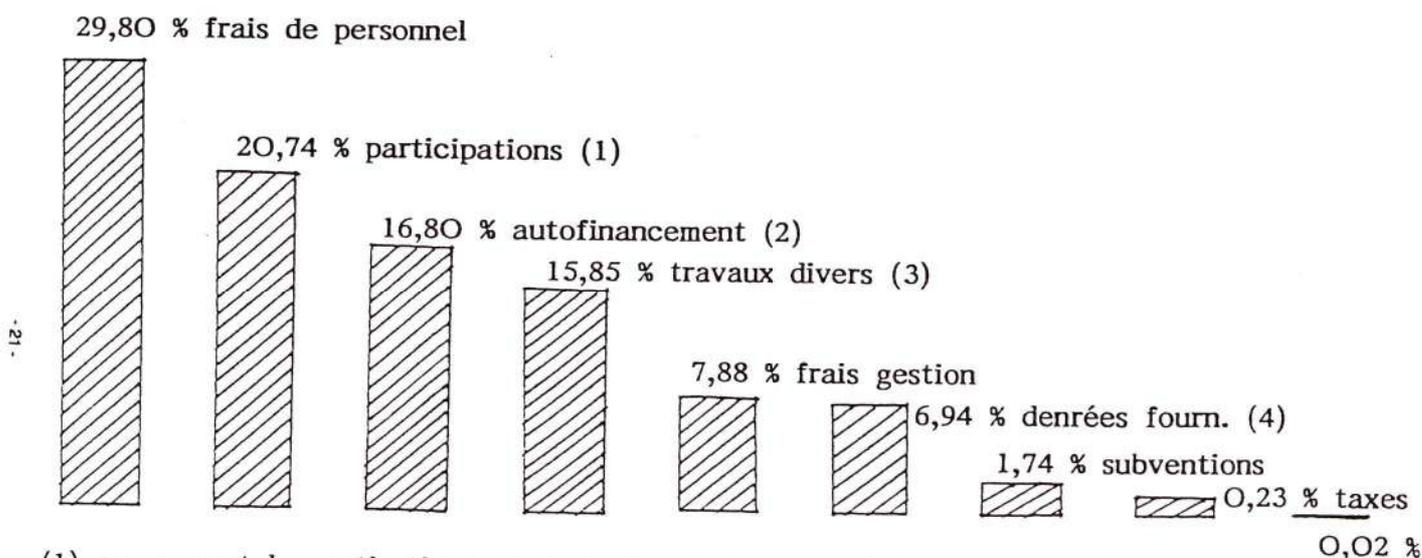


Détail des contributions directes

	Taux	Produit	
Taxe d'habitation	5,66 %	123 671 F	
Taxe foncière s/bâties	12,79 %	178 037 F	
Taxe foncière non bâties	32,53 %	466 806 F	
Taxe professionnelle	6,89 %	118 056 F	
TOTAL		886 570 F	

LE BUDGET DE LA COMMUNE

FONCTIONNEMENT : DEPENSES 2 883 457 F



- (1) concernent les cotisations au SIVOM, ramassage scolaire, syndicat élect. parc des plateaux, collèges, aide sle départ., incendie...
- (2) l'autofinancement sert à financer en partie les dépenses d'investissement.
- (3) l'entretien des bâtiments scolaires, communaux, matériel, assurances, électricité, eau gaz et assainissement, et entretien de la voirie.
- (4) cantine, fournitures scolaires, de bureau, voirie, produits d'entretien, combustibles ...

Le dernier taux (0,02 %) provient d'intérêts d'emprunt (terminé cette année).

EN 1992

T R A V A U X

PLACE DU VILLAGE

Comme vous avez pu le constater, le plus gros travail de mise en forme a été réalisé cet été. Bien sûr il reste quelques aménagements à achever, principalement le goudronnage, la pose des plots pour éviter le stationnement des voitures au pied du parvis de l'église afin de garder sa mise en valeur, la pose d'éclairages, la plantation d'arbustes, ou encore la mise en place de quelques bancs. Nous finirons tout cela à la mesure de nos moyens financiers.

BOULANGERIE

Au cours de cette année, la commune, soucieuse de maintenir le commerce local, a acquis l'immeuble de la boulangerie, ceci pour permettre au boulanger, locataire, d'effectuer quelques travaux indispensables à la poursuite de son activité.

LOGEMENTS LOCATIFS

Actuellement le plan d'ensemble de 12 logements a été établi par l'organisme O.P.A.C. avec lequel nous avons choisi de travailler.

Il s'agit de logements F 2, F 3 et F 4.

A l'heure où nous imprimons ce bulletin, nous ne pouvons donner d'échéance précise concernant la réalisation.

ECOLE PRIMAIRE

Le projet d'agrandissement du groupe scolaire II présenté en 1990 est abandonné. Désormais, on s'oriente plutôt vers la solution d'un regroupement de l'ensemble des classes et du restaurant scolaire au groupe I. L'étude est en cours avec M. BELLET, Architecte.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Quelques lignes en ce qui concerne les réseaux Eau et Assainissement gérés par le Syndicat d'Eau ayant son siège à la Mairie de La Cerlangue.

Depuis un an, la présidence a changé, le secrétariat également. Les travaux envisagés antérieurement ont été poursuivis à leur terme.

Le renforcement eau St Vincent, Sandouville a été terminé en début d'année 1992, coût **959 000 F.**

Il en a été de même pour l'assainissement St Vigor, St Jean d'Abbetot, coût **2 550 000 F.**

Une bâche a été posée dans un bassin d'épuration à St Vigor pour éviter les infiltrations, coût **264 000 F.** L'essai devra être poursuivi sur les autres bassins.

La station d'épuration de Tancarville va être déplacée, les travaux viennent d'être adjugés, coût **3 300 000 F.**

Le forage d'essai pour un nouveau captage sur la commune de St Vigor a été concluant coût **186 000 F.**

Après achat du terrain le forage définitif est en cours, coût **520 000 F.** Il faudra ensuite prévoir la station, les pompes et les canalisations jusqu'au château de St Jean d'Abbetot pour une estimation de dépenses d'environ **3 600 000 F.**

Des améliorations de réseau avant d'importants travaux de voirie sont en cours ou en projet. Tous ces travaux ne peuvent se réaliser qu'après accord de subvention. Une partie de ces investissements reste à la charge du Syndicat, avec une incidence sur le prix de l'eau et de l'assainissement.

Le réseau d'eau en place depuis 1949 nécessite beaucoup d'interventions diverses.

L'entretien et les remises en état pour les quatre derniers trimestres se sont élevés à **225 665 F.**

LES CLÉS D'UN BON COMPOSTAGE

Des tontes de gazon aux fanes de légumes, en passant par les résidus de taille, les déchets végétaux s'accumulent et vous causent beaucoup de soucis. Sachez que vous pouvez en transformer une bonne partie en un excellent terreau qui enrichira la terre de votre jardin. De plus quel soulagement pour les ordures ménagères qui deviennent de plus en plus lourdes en poids et en charge financière pour tous.

COMMENT FAIRE UN BON COMPOST ?

Tous les déchets d'origine naturelle sont bons pourvu qu'ils soient sains ; les épluchures de légumes, la tonte des gazons, les feuilles mortes, les cendres de bois qui apportent de la potasse. Vous pouvez également y adjoindre un peu de fumier trop frais, ou encore les restes d'un repas ou des os, quant aux tailles de haies, ne les mettre que si vous pouvez les broyer.

Pour réussir un bon compost, il convient de bien placer ce tas de déchets. C'est à mi-ombre que la décomposition est optimale. Un petit coin derrière une haie ou un massif d'arbustes fera donc l'affaire. Prévoyez de pouvoir faire deux tas à même le sol ; ainsi dès que le premier est constitué, il amorce sa décomposition qui durera plusieurs semaines pendant lesquelles vous aurez commencé un autre tas.

Il est possible d'accélérer la décomposition en ajoutant un "activateur" par exemple : du sulfate d'ammoniaque et en tassant légèrement les déchets. L'idéal est de couvrir le silo avec un paillis perméable pour éviter le lessivage du compost par les eaux de pluie ou au contraire son dessèchement. Par contre ne le recouvrez jamais d'un film plastique car vous entraverez sa décomposition et ne ferez qu'augmenter les risques d'odeurs désagréables.

Il existe des composteurs dans le commerce mais quelques piquets solidement fichés en terre et entourés de grillage constituent un excellent silo à compost à bon marché.

Quand le compost est bien décomposé, c'est un produit de choix pour toutes les plantes et arbustes qui orneront votre jardin.

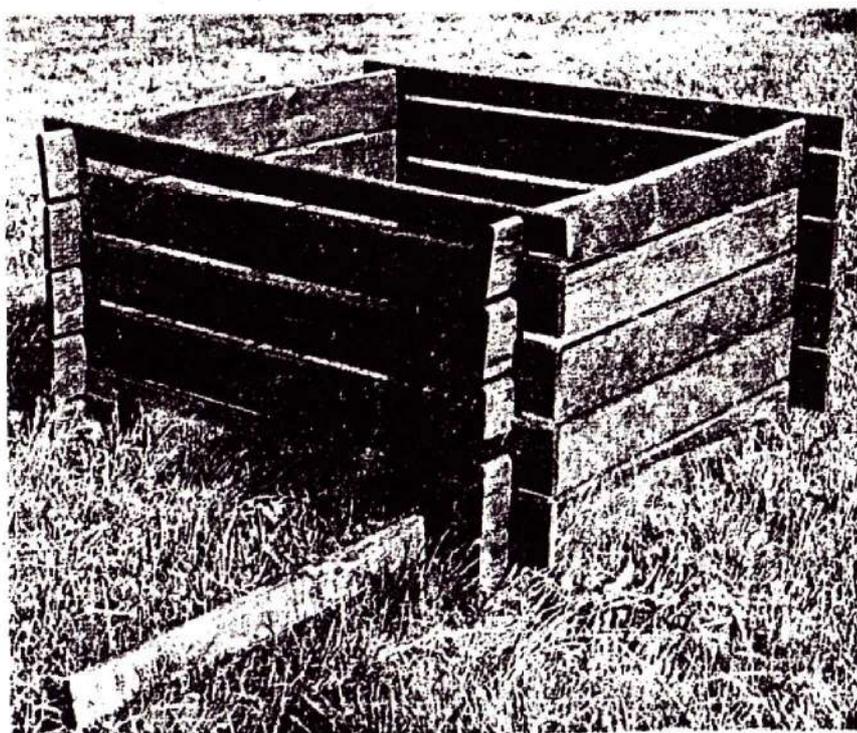


FOTO RUSTICA

VERRES - PAPIERS

En date du 18 novembre 1992, le Conseil Municipal a décidé de favoriser le recyclage de certains déchets.

Nous comptons sur les efforts de chacun, pour ne plus mettre dans les poubelles d'ordures ménagères, les verres et les papiers de toutes sortes.

Un conteneur à papiers sera déposé près du conteneur à verre, à cet effet.

EN PAYS DE CAUX

PRIORITE AUX ESSENCES LOCALES !

Vous avez obtenu votre permis de construire, vous allez maintenant aménager votre terrain ; cette plaquette vous aidera à intégrer votre maison au village grâce à votre jardin, à planter des végétaux adaptés à notre région et à déterminer la haie ou la clôture appropriée à votre environnement.

Les arbustes

Buis - Charme - Cornouiller - Cytise - Fusain - Houx - Noisetier - Viorne obier - Erable champêtre.

La loi

- Une plante jusqu'à 2 m de haut doit être plantée à 0,50 m au minimum de la limite de propriété.

- Une plante de plus de 2 m doit être plantée à 2 m 33 au minimum de la limite de propriété.

Les arbres

Chataignier - Chêne rouge - Tilleul - Arbres fruitiers - Sorbier - Chêne sessile - Hêtre - Merisier.

Le jardin

Afin de réaliser un jardin décoratif et respectueux de votre cadre de vie :

- **inspirez-vous** du paysage avoisinant.
- **observez** la végétation qui vous entoure.

- **déterminez** avec précision les différentes zones et fonctions de votre jardin (les cheminements, la terrasse, le potager, les vues à cacher : le compost).
- **utilisez** des espèces appropriées à la place disponible
- **évit**ez l'emploi de végétaux (thuya, érable panaché, sapin bleu...) que l'on trouve systématiquement dans la plupart des jardins et qui banalisent les aménagements.
- **connaissez** la plante que vous souhaitez planter : sa taille adulte, ses exigences (humidité, chaleur, sol...), sa valeur ornementale (floraison, couleur, aspect...), l'entretien qu'elle requiert.

La Haie

Elle sera le premier élément de décoration du jardin et votre image de marque sur l'extérieur.

En zone rurale, il faut donc privilégier les haies végétales constituées de plantes régionales et éviter l'utilisation de résineux ou de persistants (lauriers, leylandi, thuya...) trop répandus et inadaptés au paysage traditionnel.

Les essences locales (charmilles, hêtres) ont en effet de nombreux avantages :

- **intérêt technique** : rustiques et adaptées au climat et au sol de la région, elles ont une bonne croissance et nécessitent peu de soin.

- **intérêt esthétique** : variées et intéressantes d'un point de vue ornemental, elles se développent et évoluent au fil des saisons et des ans, et demeurent en harmonie avec l'écologie et le paysage.

PERMANENCE DU C.A.U.E.

Les 2ème et 4ème JEDI à la Mairie de ST ROMAIN DE COLBOC

DE 17 H à 18 H

S O U V E N I R S

La Cerlangue a le privilège de posséder sur son territoire l'un des plus authentiques spécimens de l'art roman normand, je veux parler de l'église de Saint Jean d'Abbetot.

Georges PRIEM (1) n'hésite pas à affirmer que "l'église compte, à juste titre, aux yeux des archéologues, parmi les plus précieuses du département". Mais posséder un tel petit joyau ne va pas sans poser quelques problèmes aux habitants de la commune. Pour certains, ce n'est qu'une vieille bâtisse sans utilité que l'on ferait mieux d'abattre tout de suite (ce qui faillit être fait en 1835 lorsque le Conseil Municipal décida de vendre "l'ancien cimetière de Saint Jean d'Abbetot avec le monument établi dessus". Pour d'autres heureusement (en particulier pour ceux qui, en 1835, prirent l'affaire en mains pour sauver ce monument en péril), c'est une construction de grande valeur, élément de notre patrimoine qu'il faut conserver, entretenir, mettre en valeur, faire revivre aussi... Et c'est pourquoi depuis bien longtemps, de temps à autre, l'église sort de sa léthargie et reprend vie pour un court instant.

(1) Recueil de l'Association des Amis du Vieux Havre n° 25.

Ainsi, le 23 juillet 1944 (2), c'était une prise d'aube durant laquelle la voute s'emplit de chants grégoriens.

Les Petits Chanteurs à Saint Jean-d'Abbetot

Des quatre coins du canton la foule vint écouter les Petits Chanteurs dimanche dernier à Abbetot, et l'Eglise fut beaucoup trop petite. Chacun emporta dans son cœur une vision de paix ! Les Moines de Boscherville se fussent pâmés d'aise en voyant dans le chœur de leur église Saint-Jean, ces petits et grands garçons (une cinquantaine) déambuler gravement en procession, faire comme eux la révérence, et psalmodier de leur mieux les Complies. Le Prédicateur lui-même, M. l'abbé Fœrster s'y laissa prendre et ce fut avec fougue qu'il montra aux trois petits postulants qui prenaient l'aube et la croix de bois, la grandeur et donc les exigences de leur mission, la beauté de leur apostolat. Jaillies de son cœur ses paroles ont atteint le nôtre.

Jusqu'aux portefeuilles qui furent émus et s'ouvrirent très largement sans la moindre pression. Cher abbé Ducastel, MM. les Maires de La Cerlangue et de Tancarville, et vous tous, chers amis, soyez ici remerciés pour votre sympathie et pour votre générosité.

Vous avez encouragé nos petits à faire aimer partout les beaux offices liturgiques, les mélodies grégoriennes, la musique polyphonique, autant de belles choses qui reposent un peu de la laideur du monde.

Le Père ROGER.

(2) Bibliothèque municipale de Rouen, journal de Saint Romain du 29 juillet 1944.

Le 26 juin 1955 et le 24 juin 1956, on célébrait la traditionnelle fête patronale.

Nul doute que beaucoup de Cerlanguais auront plaisir à se remémorer ces quelques moments.



Ci-dessus : 26 juin 1955, Jean ROCHARD, accompagné par Eugène TAMBRUN, joue un BACH en présence de Monsieur et Madame CARPENTIER.

Saint-Jean-d'Abbetot

Assemblée annuelle de la Saint-Jean. — L'Assemblée annuelle de la St-Jean débutera le samedi soir, 23 juin, à 21 h, par le Bal de la St-Jean. On dansera sous la couronne.

Dimanche 24, à 10 h 30, Grand' Messe en musique avec le concours d'artistes du Havre.

A 16 h 30, Jeux divers : mât de beaupré, baptême du tropique, jeux de ciseaux pour les fillettes, repas des affamés.

Ces jeux sont réservés aux enfants de la commune. Les inscriptions sont reçues chez M. Paimparay jusqu'au 23 juin. Le Comité ne répond pas des accidents qui pourraient survenir aux cours des jeux.

Fête foraine, loteries, confiseries.

Les Forains trouvent aide et protection auprès du Comité.

Collations et consommations de premier choix chez M. Paimparay.

Le soir, à 21 heures, Grand Bal champêtre.

Voici le programme musical de la Messe solennelle en l'église du XI. siècle, sous la présidence de M. l'abbé Ducastel, curé de La Carlangue, chapelain d'honneur de la Métropole.

Officiant-Prédicateur : M. l'abbé Hauton, aumônier de l'hôpital-hospice de St Romain.

Avec le concours de M. Emile Palier, organiste, directeur des Concerts André Caplet du Havre ; M. Jean Rochard, des Concerts Lamoureux, M. Lucien Carpentier, directeur de la Lyre Havraise.

Entrée : Orgue, M. E. Palier.

Introit : *Larghetto de la Sonate* (Guiseppe Tartini), MM. J. Rochard et E. Palier.

Offertoire : *Ave Maria* (C. Franck), Mme Carpentier-Léning.

Élévation : *Panis Angelicus* (Marc-A. Charpentier) M. L. Carpentier.

Communion : *Aria* (Porpora), MM. J. Rochard et E. Palier.

Cantique à Saint-Jean par les Jeunes Filles de la paroisse.

SALUT DU SAINT-SACREMENT

Intermezzo de Cavaleria Rusticana (Mascagni) M. J. Rochard.

O Salutaris (St-Saëns), M. et Mme L. Carpentier.

Tantum Ergo, par le Chœur,

Sortie : Orgue, M. E. Palier.

Bibliothèque municipale de Rouen, Saint-Romain presse du 23 juin 1956.

Recherches de M. Michel ALMAY uniquement pour ce bulletin.

Département de la SEINE-MARITIME

Canton de SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC

Arrondissement du HAVRE

COMMUNE

DE

LA CERLANGUE

76430 SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC

Téléphone 20.50.56

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je tenais par cette lettre à vous informer personnellement que, pour des raisons professionnelles, ma famille et moi-même, allons vivre près d'AUBAGNE. (Marseille).

Je vais donc devoir non sans émotion, démissionner de mon mandat de Maire.

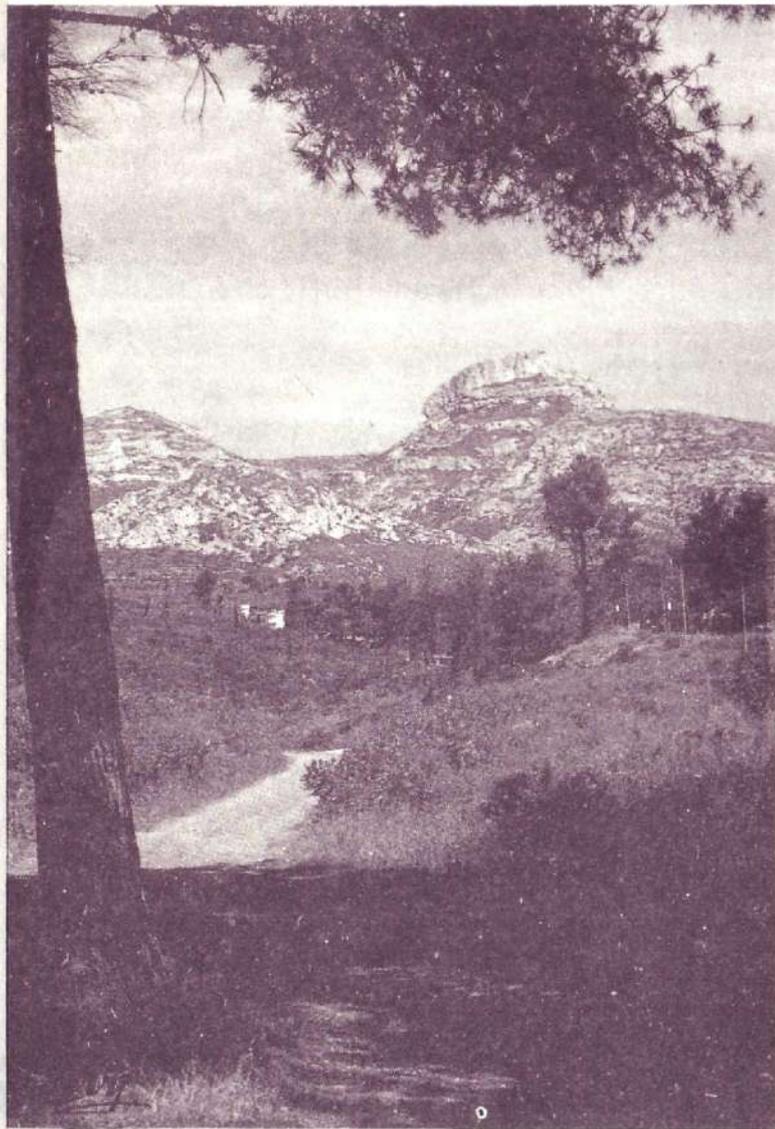
Cette fonction, je me suis efforcé avec l'aide précieuse des conseillers municipaux de la mener, à bien durant ces dix dernières années. Si elle m'a donné parfois de nombreux soucis, elle m'a apporté beaucoup de satisfactions, notamment dans les relations humaines.

C'est une tâche passionnante et dévorante que de gérer une commune, mais elle nous a donné à ma famille et moi-même, l'occasion de nous faire de très bon amis au sein du village, ce qui représente un bien très précieux à nos yeux. Beaucoup d'entre-vous m'ont témoigné bien souvent de leur soutien et de leurs encouragements, de cela je les en remercie profondément, c'est tellement indispensable et réconfortant !

Je souhaite à mon successeur une totale réussite, et j'espère qu'au delà des motivations idéologiques ou partisans, prédomineront toujours les notions fondamentales que sont, le dévouement, le désintéressement absolu et le bien-être du plus grand nombre.

Merci à Tous, et au revoir.





«ARYchrome»

Un petit bonjour de la famille MARTIN, de cette montagne dénommée "Le Garlaban" chère à Marcel Pagnol, montagne qui représente désormais son décor quotidien. Tout en pensant souvent à vous tous, elle s'est très bien adaptée à ses nouvelles conditions de vie et vous présente à vous toutes et tous ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 1993.

La Famille MARTIN

AUBAGNE
30 - Le Massif de GARLABAN
Paysage qui inspira l'oeuvre de M. PAGNOL

Edition TARDY - 228, bd. National - MARSEILLE - Tel. 507954
Cliché Ektachrome - Reprod. Interdite - Imprimé en C. E. E.

.....LES HABITANTS DE.....

.....LA CERLANGUE.....



**LE MOT
DES
ASSOCIATIONS**

GYMNASTIQUE FEMININE

Animatrice : Madame LEDRU
Responsable : Madame BOUDIN

ENEZ NOUS REJOINDRE

Le mardi de 14 H 15 à 15 H 15

Le mercredi de 20 H à 21 H

Le nombre d'adhérentes est actuellement d'une trentaine de personnes de 20 à 65 ans.

L'ambiance y est toujours bonne.

Le petit voyage de fin d'année s'est déroulé sous la pluie mais toujours dans la bonne humeur. Nous sommes allés au château de GAILLON, ensuite la roche Guijon, Vernon, Giverny avec les jardins de Claude MONET, puis le musée des peintres américains et le retour par l'Abbaye de St Germer de Fly.

La vente-échange au profit du foyer des jeunes



La vente a bien marché et tout le monde est satisfait

BOURSE AUX VÊTEMENTS

La Bourse aux vêtements se déroule deux fois par an avec la participation de bénévoles au profit du foyer des jeunes.

LOISIRS PEINTURE

AIMEZ-VOUS L'ARC EN CIEL ?

AIMEZ-VOUS LA COULEUR ?

AIMEZ-VOUS VOUS SERVIR DE VOS MAINS ?

AVEZ-VOUS L'ANGOISSE DE LA CREATION ?

Si vous avez tout ça..... et bien d'autres choses encore :

Nous avons besoin de vous.

Venez nous rejoindre pour nous apprendre ce que vous savez et nous partagerons nos connaissances.

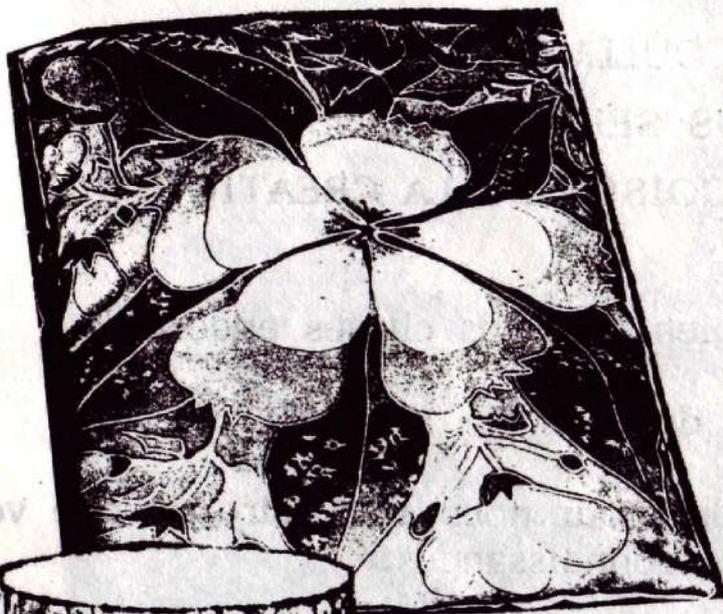
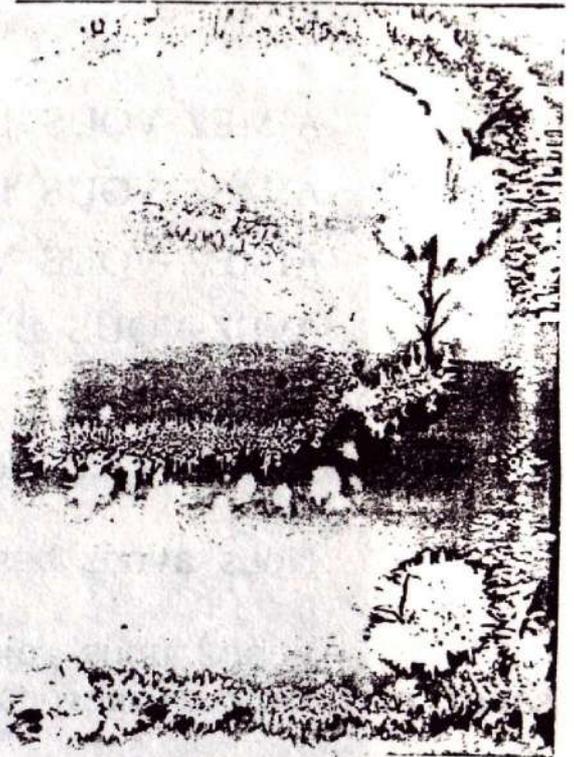
Toutes les initiatives sont bonnes.

Vous pourrez réaliser vos cadeaux.

MERCI D'AVANCE ET A BIENTOT

En attendant de vous connaître davantage, voilà ce que nous faisons (photo ci-dessous).

Venez nous améliorer....



QUE DE
BONNES



ET



BELLES CHOSES

A

L'EXPOSITION

6

D
E
C
E
M
B
R
E



LE CLUB DES AINÉS

Le club des Aïnés, comme les années précédentes, a pu offrir à ses adhérents des loisirs de plus en plus nombreux par des concours ouverts à tous, grâce au dévouement de certains dirigeants.

La Composition du bureau n'a pas changé, le nombre d'adhérents reste stable.

A cette occasion, nous rappelons aux retraités que nous vous prenons au sein de notre club à partir de 58 ans.

Les réunions ont toujours lieu en été, tous les derniers jeudis du mois, et en hiver une réunion supplémentaire le 1er ou le 2ème vendredi du mois.

A notre grand regret, nous avons eu à déplorer les décès de Mesdames COLLAS, PREUD'HOMME, VIGER et de Monsieur MARIN.

Le voyage annuel offert par la commune a eu lieu le 21 mai. Après un arrêt "petit-déjeuner" à PONT LEVEQUE, nous sommes repartis vers HARQUENCHY, à la Grange de Bourgout nous avons été agréablement accueillis pour le déjeuner par de la musique et un petit cadeau offert à chacun. Un repas copieux nous a été servi en chansons. Vers 16 H nous avons pris le chemin du retour par un autre itinéraire. Nous tenons à remercier les responsables de la commune de nous avoir fait passer une agréable journée.

Le club a organisé une mini-croisière sur le canal de CAEN avec une participation des adhérents. Déjeuner à bord du "HASTINGS". Tout le monde fut ravi.

Nous avons pu, grâce aux généreux membres bienfaiteurs et aux concours, offrir un repas à nos adhérents le 1er octobre. 73 convives étaient présents, que tous soient remerciés.

L'année 1992 se termine et nous avons eu le 22 novembre un dernier concours de dominos et la bûche de Noël.

En espérant poursuivre pendant l'année 1993 nos activités entre nous en bonne harmonie.

LA SECRETAIRE

LE PRESIDENT





Ci-dessous : A "BABYLONE" Repas annuel des AINES



LE CLUB DE FOOT

Le nombre de joueurs augmente toujours et le recrutement s'est fait avec des joueurs du village :

David LESAUVAGE - Yannick COURSEAUX - Christophe ROGERET - Sébastien MADELAINE

nous ont rejoints, encadrés par les anciens.

Chaque semaine, dans la salle du Sivom ou sur le terrain, l'entraînement est organisé par Franck LECOQ, une douzaine de joueurs y participent.

Avec une seule défaite cette année notre équipe occupe la 2ème place au classement et nous espérons que cela va continuer.

Le principal souci des clubs de foot, ce sont les finances... Certains "sponsors" nous ont offert des ballons, les dirigeants et les joueurs les en remercient, en particulier, Messieurs MADELEINE, HESNAULT (champion à St Romain) avec un ballon et M. François HAUZAY pour ses 2 ballons.

Le Club va organiser au mois de mars une soirée "choucroute" et en fin de saison un tournoi.

Serge MALANDAIN

COMPOSITION DU BUREAU

Président	: Serge MALANDAIN
Vice-Président	: Gérard CRAQUELIN
Secrétaire	: Laurent PERROT
Secrétaire Adjoint	: Olivier LEROY
Trésorier	: François AUBRY
Trésorier Adjoint	: Michel DEHAIS
Entraîneur	: Franck LECOQ

COMPOSITION DE L'EQUIPE

Sylvain ANFRYE SAVALLE	Olivier LEROY
Jacques AMELINE	David LESAUVAGE
François AMELINE	Jean-Marc L'ANTOINE
Raphaël BERNIER	Franck LECOQ
Roger COTTARD	Christophe LEGOY
Grégoire COTTARD	Sébastien MADELEINE
Gérard CRAQUELIN	Laurent PERROT
Michel DEHAIS	Joël ROSE
Cyril HOFFECARD	Yannick COURSEAUX
Pascal HOFFECARD	Christophe ROGERET



The following text is a reflection of the image above, appearing as a mirror image. It contains several lines of text that are difficult to read due to the low resolution and the nature of the reflection. The text appears to be a list of names or a description of the team members, but the characters are inverted and blurry.



LE CLUB DE TENNIS

Cette année, l'effectif du club est en légère régression par rapport à l'an passé. Il se compose de 77 adhérents dont 12 femmes seulement, 37 hommes et 28 enfants.

Trois tournois ont été organisés avec des clubs voisins. Le premier nous a opposés au club du VAL SOLEIL. Les rencontres devaient se dérouler sur notre terrain mais les conditions climatiques nous ont obligés à nous reporter vers les installations couvertes du Château des HELLANDES. Les matchs retour sont prévus en février prochain au même endroit.

Le second tournoi a été organisé par Laurent Perrot et Jean Maurice Thieulent contre notre traditionnel adversaire : Fontaine La Mallet. Le déjeuner pris habituellement en commun n'a malheureusement pas attiré la foule.

La nouveauté cette année a été notre participation pour la première fois au tournoi inter-clubs regroupant une dizaine de clubs des communes avoisinantes.

Un très bon état d'esprit a régné durant la totalité de cette manifestation, ce qui ne peut que nous encourager à participer plus nombreux l'an prochain.

Dans la catégorie "non classés", il faut noter l'excellente performance de David Lesauvage qui a échoué de peu en finale contre un Saint Romanais.

Dans la catégorie "joueurs classés", bonne tenue de Raphaël BERNIER qui a été éliminé de cette épreuve en 1/4 de finale. Tous les samedis, une dizaine d'enfants se retrouvent dans la salle du SIVOM de St Romain afin de pratiquer leur sport favori. Cet entraînement est confié à Anthony BERNIER qui sera toujours heureux d'accueillir les jeunes passionnés de tennis.

L'assemblée générale s'est déroulée en novembre. Nous avons à cette occasion reçu la démission de 2 de nos membres : Josette Martin, qui désormais réside dans la banlieue Marseillaise et Marylène Gentil, contrainte d'arrêter toute activité sportive. Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour la remercier de son dévouement durant ces dernières années.

La composition du bureau est maintenant la suivante :

Président : Daniel BERNIER

Secrétaire : Véronique GENTIL

Secrétaire adjoint : Michel DEHAIS

Trésorier : Daniel LEMESNAGER

Secrétaire adjoint : Yves PERROT

Membres : Joël ROSE, Jacques AMELINE, Laurent PERROT

Educateurs : Anthony BERNIER et Raphaël BERNIER

Nous rappelons aux habitants de la commune et des communes environnantes qu'ils seront toujours les bienvenus au sein du club que ce soit en tant que membre dirigeant ou simple joueur.

Toutes les inscriptions peuvent être prises auprès de Véronique GENTIL qui sera heureuse de vous recevoir et de vous conseiller.

FOYER DES JEUNES

section "danse"

Professeur : Astrid LEMOINE
Responsable : Catherine ROSE
Trésorière : Evelyne BOUDIN

Nous avons commencé l'année avec 54 adhérentes. Les cours avaient lieu le mercredi matin pour les enfants :

- de 9 H à 10 H : cours "Grandes"
- de 10 H à 11 H : cours "Moyennes"
- de 11 H à 12 H : cours "Petites"

et le jeudi soir de 20 H 30 à 22 H pour les adultes.

Chaque danseuse a préparé son ballet avec sérieux et persévérance afin de plaire à "SON" public, sa famille, ainsi qu'à tous les spectateurs venus nous applaudir.

C'est ainsi qu'avec volonté et de petits moyens que nous étions fin prêtes pour notre spectacle.

LE SAMEDI 4 JUILLET 1992 à 20 H 30

Sympathique soirée où les airs connus se sont enchaînés comme :

Mylène FARMER pour les moyennes
DIRTY DANCING et Dana DAWSON pour les grandes
PRINCE et France GALL pour les adultes

et moins connus comme :

Philippe GLASS pour les petites
René AUBRY pour le solo d'Astrid

Rigolottes nos "petites" avec leur barboteuse, palmier sur la tête et petite peluche !

Jolies et un peu "garçonnes" nos "moyennes" toutes de noir et blanc vêtues !

Grâceuses nos "grandes" dans leur jupe de voile et petit chignon !

Sexy toujours nos "grandes" dans leur ensemble coloré et moulant !

Surprenantes nos "adultes" !

Elégante Astrid dans son solo !

Quant au final "feu d'artifice", chacune laissa libre cours à sa fantaisie et sa personnalité.

Emotion enfin, lors de la remise du cadeau à Astrid par les enfants.

Nous devons remercier le Club de Danse de SANDOUVILLE pour sa prestation qui fut appréciée de tous.

UN PETIT MOT DE LA RESPONSABLE :

N'hésitez pas à venir nous rejoindre l'année prochaine. Même si vous avez l'impression d'être "paumée, nulle voire ridicule" et que vous n'arriverez pas à suivre les "anciennes", continuez, vous y parviendrez et vous deviendrez vous aussi une "ancienne". Croyez-en l'expérience d'une "jeune ancienne".

Vous verrez que quelque part, vous sentirez une certaine satisfaction, voire fièreté de pouvoir danser devant un public formidable.

Il faut se dire que c'est avant tout, une distraction,
un moment de détente.

Rendez-vous l'année prochaine avec un nouveau profes-
seur et de nouveaux horaires et toutes à vos chaussons, et merci
encore au chaleureux public.

Catherine ROSE

Voici nos danseuses :

Cours "PETITES"

- Sandra CALAIS
- Clémence CHATEL
- Marie DRONY
- Lindsay DUBOIS
- Ophélie LEFRANCOIS

Cours "GRANDES"

- Laetitia DOUET
- Isabelle DRONY
- Sylvie FEUILLOLEY
- Emilie HENRY
- Virginie LUCAS
- Elodie ROSE

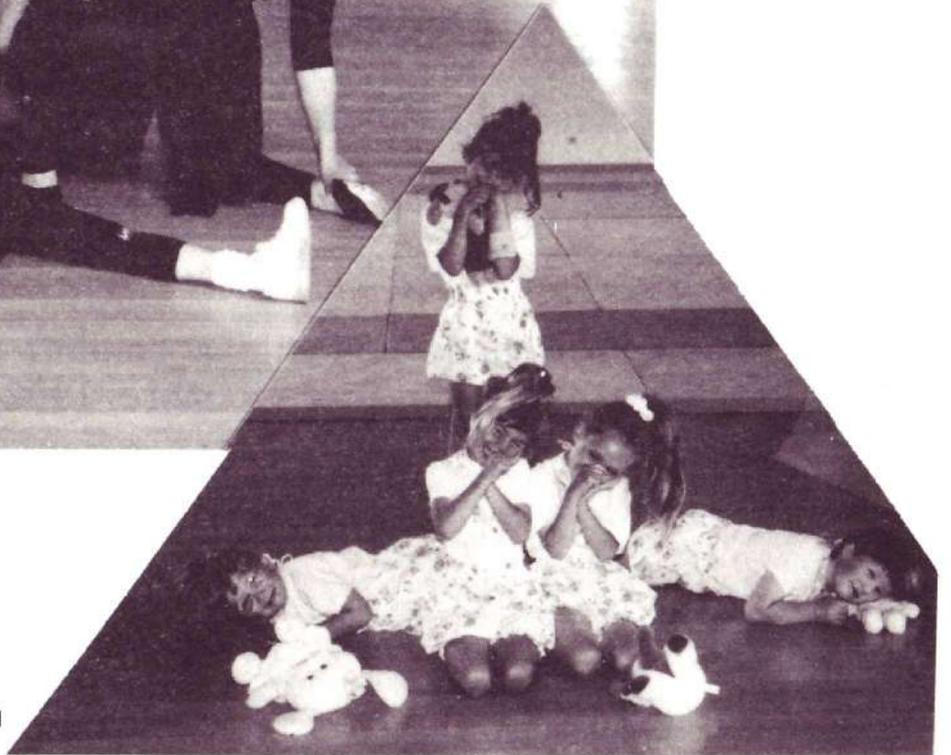
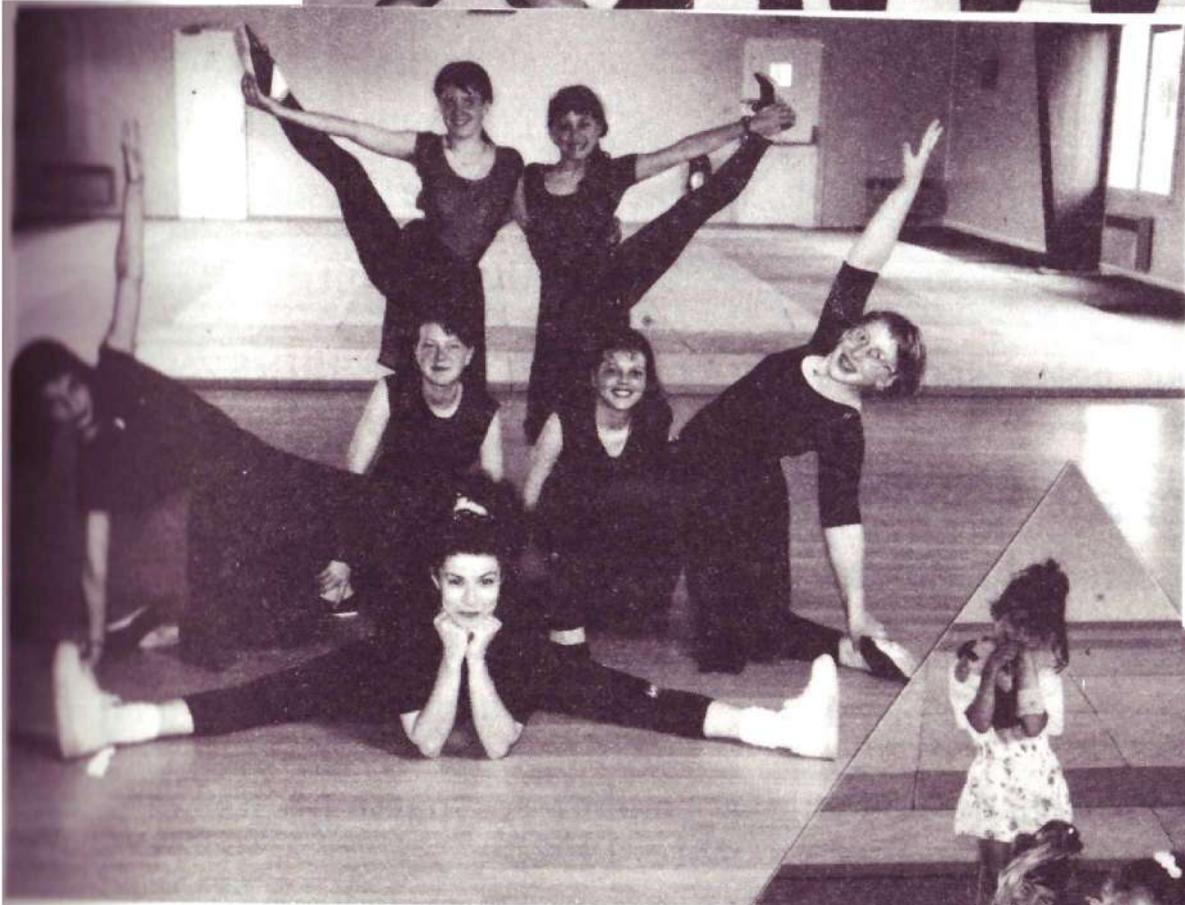
Cours "MOYENNES"

- Mathilde AUBRY
- Floriane BOSSARD
- Aline BEAUJARD
- Céline CALAIS
- Julie LENORMAND
- Emilie LUCAS
- Laurène MULLER
- Romylie SILLIAU
- Aurélie TOUTFAIRE
- Pauline DELPOUX

Cours "ADULTES"

- Virginie BOUCHER
- Béatrice DUBOIS
- Véronique LUCAS
- Stéphanie LENORMAND
- Karine SAUZIN
- Sophie MOUQUET
- Christelle BOUDIN
- Evelyne BOUDIN
- Catherine ROSE

Nous souhaitons à tous nos meilleurs voeux pour la
nouvelle année.



AMICALE DES ANCIENS ELEVES

Au cours de la saison écoulée, les activités de l'Amicale ont été les suivantes :

- La Couture : deux séances par mois à la Salle Polyvalente ;
- La conversation anglaise : une séance par semaine à la cantine de l'école des Garçons.

Ces deux activités sont reconduites pour l'actuelle saison.

Les deux soirées passées à "TRIVIAL PURSUIT".

Pour cette année le jeu choisi est le "DESSINEZ, C'EST GAGNE".

- **Samedi 5 décembre 1992**

- **Samedi 13 février 1993**

La promenade annuelle a conduit les participants au MONT-SAINT-MICHEL le 15 septembre 1992.



L'Amicale a organisé une soirée genre Cabaret animée par le GROUPE CABARET du HAVRE (le 28 mars 1992). Les 116 spectateurs nous ont dit avoir bien apprécié le spectacle.

Retenez, dès à présent, la date du Samedi 17 avril 1993 pour notre prochaine soirée.

LA BOULE CERLANGUAISE

En 1985, nous vous annonçons la création d'un club de pétanque dans notre village, et nous lançons un appel d'adhésions, cet appel fut suivi d'effet puisque d'année en année notre club n'a cessé de grandir.

Notre groupe comptait pour la saison 92 un effectif de 28 % de féminines et 10 % de jeunes de moins de 13 ans, donc un sport pour tous, c'est aussi un sport de tous niveaux, quelque soit votre force dans le jeu, votre adversaire est d'un rang équivalent.

28 concours étaient programmés pour la saison, malgré une météo déplorable, nous avons participé en grand nombre à la totalité de ces concours.

Nous avons cette année encore terminé la saison par un rallye pétanque avec les clubs voisins. Nous participons en ce moment à un challenge d'hiver ouvert aux joueurs du canton.

Avec nos bons voeux de bonheur pour l'année 1993.

Le Président

R. LETHEUX



JUDO CLUB DE LA CERLANGUE

Chers lecteurs,

Nous vous adressons nos meilleurs voeux pour l'année 1993 et vous souhaitons autant de joie et de réussite qu'en a connu notre club pendant l'année passée.

Au cours de la saison 1991-1992, 92 judokas dont 36 filles se sont retrouvés sur le tatami Cerlanguais.

L'encadrement et l'enseignement sont assurés par Guillaume SELLE, professeur diplômé d'Etat, ceinture noire 4ème Dan.

Un bon entraîneur, une équipe de dirigeants bénévoles et l'aide précieuse des parents, permettent à tous nos enfants de pratiquer le judo et de se lier d'amitié avec des jeunes des communes environnantes.

En effet, la moitié de nos judokas sont Cerlanguais. Nous pensons qu'il serait souhaitable que chaque commune du canton puisse offrir à tous les jeunes la possibilité de pratiquer au moins un sport avec un enseignement de qualité (le foot à....., le tennis à, le judo à La Cerlangue). Le milieu rural pourrait ainsi présenter des équipes solides face aux grands clubs régionaux.

L'essentiel est que chaque enfant puisse pratiquer le sport de son choix et participer à la vie d'un club pour son bon équilibre physique et moral.

Pour un petit club comme le nôtre, les résultats de la saison 1991-1992 sont excellents :

- Par équipe : La Cerlangue "Juniors" et "Seniors" se sont classées 5ème sur 115 clubs de la Seine-Maritime et ont participé au championnat de Normandie face à des équipes de "Orne-Judo", "Porte Océane", "Rouen" (réflexion entendue dans les gradins lors des rencontres : "Au fait, où c'est La Cerlangue ?").

Individuelles féminines :

Seniors : Catherine TURQUETILLE	1ère	Championnat	Départemental
	2ème	"	Normandie
Céline LEMASLE	4ème	"	Départemental
	5ème	"	Normandie
Ceintures de couleur :			
Malaurie SAVALLE	2ème	"	Départemental

Individuels masculins :

Minimes : Xavier LENORMAND	3ème	Championnat	Départemental
Seniors : Guillaume SELLE	5ème	"	Départemental
	5ème	"	Normandie
Ceintures de couleur :			
Etienne MULLIE	3ème	"	Départemental
	5ème	"	Normandie

Passage de grade : Le club compte 2 nouvelles ceintures noires
Céline LEMASLE et Jérôme OGER.

Depuis 1971, le club a formé 43 ceintures noires dont
13 féminines.

NOS MANIFESTATIONS LOCALES :

- Du 28 au 30 octobre : Stage de la Toussaint avec 33 élèves.
- Samedi 14 décembre : Soirée Pot-au-feu avec 147 personnes
- Mercredi 18 décembre: Arbre de Noël
- Vendredi 27 décembre: Passage de la flamme olympique sous une haie de Judokas.
- Samedi 16 mai : Fête Nationale du Sport - Portes ouvertes aux 150 écoliers Cerlanguais accompagnés de leurs instituteurs. Une bonne occasion de présenter le judo sous forme de jeux où tous participent joyeusement.
- Dimanche 17 mai : Tournoi annuel
- Dimanche 28 juin : Fête de fin de saison : remise de ceintures, repas barbecue, et jeux de plein-air.

JUDO CLUB

Nous remercions très sincèrement toutes les entreprises, les commerçants, les artisans et les familles qui nous ont soutenu lors de cette saison.

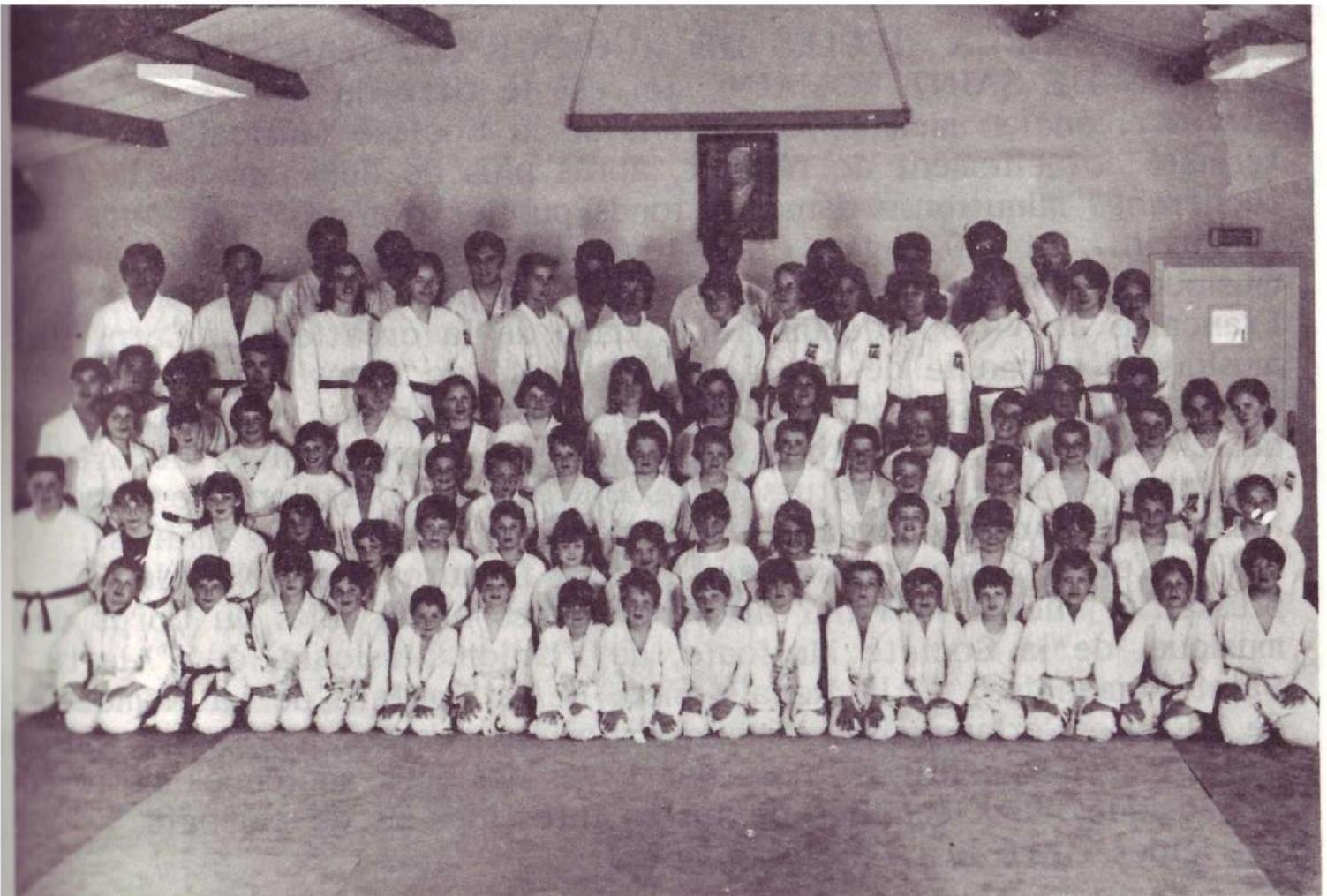
Grâce à leurs dons, coupes, médailles et gadgets publicitaires, ils font le bonheur des enfants et la joie des dirigeants.

BONNE ANNEE A VOUS TOUS

Hervé VASSE



LA FETE DU SPORT



LES SOCIETES MUSICALES DANS NOTRE CANTON

Un des objectifs majeurs de la HETRAIE est de mettre en valeur le patrimoine local, un patrimoine si riche... mais parfois si méconnu. Ce patrimoine, ensemble de tout ce que possède notre canton, c'est ce qui existe encore aujourd'hui, mais aussi ce qui a existé hier. Ce qui existe, il faut le faire connaître et le protéger en pensant aux générations futures ; ce qui a existé il faut l'exhumer, le faire revivre pour un temps, afin d'en entretenir le souvenir.

La HETRAIE vient de nous faire découvrir les plus beaux arbres du canton ; elle a aussi fait sortir de l'oubli la forge, le tramway d'Etainhus, le costume normand,... et c'est la musique des rues qu'elle veut maintenant faire resurgir, pour quelques jours d'abord par une exposition et une grande fête de plein air, et plus durablement par l'édition d'un ouvrage particulièrement documenté.

"DEUX SIECLES DE MUSIQUE POPULAIRE DANS LE CANTON DE SAINT ROMAIN", tel est le titre du livre que Michel AUVRAY, ancien membre exécutant de la Société Musicale, termine actuellement de rédiger, après plus de deux années de recherches minutieuses dans les fonds publics d'archives et chez l'habitant. En 200 pages, c'est toute l'histoire des sociétés de musique du canton qui vous est contée, depuis la Révolution Française et surtout depuis 1815, date de la création du Corps de musique d'harmonie de la Garde Nationale de Saint Romain. Etayant son propos par une centaine de documents originaux dénichés dans les bibliothèques publiques et aux archives départementales ou locales (statuts des sociétés ; délibérations de Conseils Municipaux ; correspondance des chefs de musique, des maires, des préfets... ; programmes des fêtes ; factures ; articles de presse...), Michel AUVRAY nous révèle les hauts faits du Corps de musique, de la Société Musicale, de l'Union Musicale, de l'Alerte Saint Romanaise, de la Renaissance, de la Fanfare de La Remuée, de l'Etoile Cerlanguaise. Moments glorieux, certes, car notre canton pouvait s'enorgueillir de posséder l'une des plus anciennes sociétés de musique, mais émaillés de luttes intestines et de combats fratricides entre les sociétés rivales.

Cette histoire, complétée d'une liste de 300 musiciens Saint Romanais, agrémentée d'une cinquantaine de photographies et cartes postales illustrant les grands moments musicaux du canton, trouvera naturellement place sur les rayons de tous les bibliophiles du canton.

L'ouvrage sera proposé par souscription en mars 1993 et devrait sortir des presses fin Mai. Son tirage en sera limité.

Amateurs d'histoire locale, vous qui avez connu ces sociétés, ou qui avez sûrement des ancêtres cités dans ce livre, si vous désirez être informés personnellement du lancement de la souscription, nous vous proposons de déposer en mairie de Saint-Romain une enveloppe timbrée libellée à votre adresse.

Cette enveloppe, qui ne constitue nullement un engagement de votre part, nous permettra de vous envoyer en temps utile un bulletin de souscription.



LA HETRAIE

Association Culturelle
Intercommunale

Canton de St Romain de C.

B A R R A Y Ch.

Plomberie - Chauffage

LA CERLANGUE - Tél : 35.30.38.49

B R E A R D J.P.

Garage - Carrosserie

Dépannage 24H sur 24H

Poids lourds - Véhicules légers

Passage au marbre

LA CERLANGUE Tel : 35-20-16-97 ,

C O T E J.P.

Exploitation forestière des bois normands

Sciage à façon

LA CERLANGUE Tel : 35-20-60-40

C O U T E L L E D.

Installation domestique - Electro-ménager

Chauffage par plancher chauffant ou accumulation

Eclairage public - Matériel pour collectivités

LA CERLANGUE Tel : 35-20-58-66

D R O N Y J.P.

Garagiste

Toutes réparations

Ventes véhicules neufs et occasions

LA CERLANGUE Tel : 35-20-60-69

F E U I L L O L E Y P.

Entrepreneur en maçonnerie

LA CERLANGUE Tel : 35-20-02-16

LENOIR J.L. et B.

Boulangerie - Pâtisserie

LA CERLANGUE Tel : 35-20-68-77

PARIS C.

Boucherie - Charcuterie
Viande de 1er choix

LA CERLANGUE Tel : 35-20-50-55

RIHAL J.

Transports

LA CERLANGUE Tel : 35-20-15-51

ROSE J.

Machines agricoles : Vente et réparation
Motoculture : Tondeuses, tronçonneuses
Ferronnerie : Décorations, fenêtres et cheminées
Serrurerie : Portail, balcon etc...

LA CERLANGUE Tel : 35-20-50-57

ROUSSEL C.

Charcuterie - Alimentation
Produits maison - Fruits et légumes

LA CERLANGUE Tel : 35-20-55-96

RESTAURANT "LA FORGE"

Mr LEMIEGRE

LA CERLANGUE Tél : 35 20 50 54

LEFAY J.P.

Traiteur

LA CERLANGUE - Tél 35 20 02 12

A.D.M.R.

L' **A.D.M.R.**, association spécialisée dans les prestations de l'Aide à Domicile, a reçu l'agrément pour le développement des Emplois Familiaux.

Si vous recherchez une personne compétente et de confiance : garde de jour, de nuit, de week-end ; une garde pour vos enfants, une présence auprès d'une personne âgée ou d'un handicapé, ou une aide pour vos travaux ménagers ; la chargée du Développement se tiendra à votre disposition pour tout renseignement utile.

Il est à rappeler que des mesures existent pour aider financièrement les particuliers ; notamment pour les personnes âgées et pour la garde d'enfants.

N'hésitez pas à appeler l'**A.D.M.R. Emplois Familiaux**
résidence de la Hêtraie
76640 YEBLERON

Tél. 35 96 79 72

TIRAGE EN 380 EXEMPLAIRES

Responsable de la publication : Mme Nadine COTE

Equipe Rédaction :

Mme N. COTE

Mme L'HERYENAT

M. AUVRAY

M. LECLERC (Syndicat d'eau)

Les Associations

Le C.A.U.E.

Le Secrétariat de Mairie

Photos : Courrier Cauchois - Le Havre-Presse - Les Associations -

Archives recherches de Mr Michel AUVRAY - Mme L'HERYENAT (Mairie)

Composition : Mme Nathalie SOUCY

Impression : Imprimerie GERPIC - St Romain